



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Office National des Forêts

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

janvier 2023

POURQUOI IL NE FAUT PAS SE DÉBARRASSER DES DECHETS VERTS NI DE SON SAPIN EN FORÊT ?

Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ou de ses déchets verts après des travaux dans son jardin ? En faire un acte citoyen, oui mais pas n'importe comment ! Croyant bien faire, certains abandonnent leurs déchets verts en forêt, mais leur meilleure place est à la déchèterie où ils feront du compost.



ABANDONNER SON SAPIN OU SES DECHETS VERTS DANS LE MILIEU NATUREL : LA FAUSSE BONNE IDÉE

Chaque année, sitôt les fêtes de Noël passées, on range les décorations. Mais que faire du sapin, devenu soudain encombrant ? Au printemps, les travaux du jardin reprennent : où déposer les tontes, les feuilles ou les tailles des haies ? Après les fêtes et dès les beaux jours, les déchets verts jonchent souvent le sol des sous-bois dans les forêts. Se débarrasser de ses déchets en l'abandonnant dans le milieu naturel est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

Ces déchets doivent être jetés en déchèterie. Les abandonner en forêt est une pratique interdite qui n'est pas sans conséquence pour le milieu naturel. Les sapins commercialisés pour Noël ou les arbres de nos jardins ne sont pas forestiers, ils sont issus de plants de pépinières qui ne sont pas soumis à la même législation concernant les produits phytosanitaires.

A l'ONF l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Contrairement aux idées reçues, l'accumulation des déchets végétaux notamment les sapins, peut être nocive pour les sols forestiers.

Cette action est inutile pour la biodiversité ! Les grandes quantités d'aiguilles ou de feuilles concentrées à un endroit se décomposent très lentement, asphyxiant et acidifiant le sol localement. En forêt, les arbres perdent bien sûr leurs feuilles mais la concentration dans le sol est moindre, et le sol a le temps de les assimiler. Plus généralement, dans certains cas, même si la "transformation" fonctionne bien, l'enrichissement du sol produit par le dépôt de déchets végétaux, issus de culture, nuit à l'écosystème forestier. Des champignons ou des parasites qui n'ont rien à voir avec le milieu forestier peuvent se cacher entre les résidus et constituer un danger pour la flore locale.



Pour en savoir plus : <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/+926::pourquoi-ne-faut-il-pas-jeter-son-sapin-de-noel-usage-en-foret.html>

Contact presse ONF

Guillaume LABARRE, Responsable Unité Vienne-Nord Deux-Sèvres

06 16 48 24 94 – guillaume.labarre@onf.fr